

Consultation publique pour les investissements envisagés sur le territoire des Bouches-du-Rhône dans le dossier de soumission à l'appel à projets France Très Haut Débit

Objet de la consultation :

La présente consultation formelle s'inscrit dans le cadre des recommandations de l'appel à projets des réseaux d'initiative publique du plan « France Très Haut Débit ». Elle vise à exposer aux opérateurs les projets d'investissements issus du plan d'action du Projet THD des Bouches-du-Rhône, pour lesquels un financement est sollicité auprès du Fonds de la Société Numérique (FSN)

Avril 2016

Sommaire

1. Coordonnées du Porteur du Projet	3
2. Projets d'investissements objet de la demande de subvention FSN	3
3. Schéma directeur territorial d'aménagement numérique des Bouches-du-Rhône.....	3
4. Déclaration d'intention d'investissement privé sur le territoire des Bouches-du-Rhône	3
5. Cartographie du territoire couvert par le Projet des Bouches-du-Rhône objet d'une demande écrite auprès du FSN	4

1. Coordonnées du Porteur du Projet

Nom : Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
Adresse postale : Madame la Présidente du Conseil Départemental
Hôtel du Département, 52 av St Just
13256 Marseille cedex 20
Téléphone : 04 13 31 13 13
Mail : presidence@cg13.fr

Pour tout complément d'information concernant la présente consultation, votre correspondant est :

Madame Dominique Hanania, Conseillère technique à la Direction Economie Aménagement Recherche, Conseil Départemental 13, Mail : dominique.hanania@cg13.fr, tel : 04 13 31 22 76

2. Projets d'investissements objet de la demande de subvention FSN

La stratégie départementale d'aménagement numérique a été programmée sur 6 ans de 2016 à 2021. Le scénario de couverture FTTH prévoit le déploiement de 51 000 prises FTTH (6% du volume de prises départemental) sur les territoires non concernés par les déploiements sur fonds propres des opérateurs (Terre de Provence Agglomération, CC Vallée des Baux-Alpilles et commune des Saintes-Maries-de-la-Mer). Ces opérations pourront être précédées par une douzaine de projets de montée en débit ciblées sur des zones en situation d'urgences.

Combiné à l'action des opérateurs qui couvrent 94% des lignes du département, le projet public permettant d'assurer une couverture intégrale du territoire en FTTH en 2021.

3. Schéma directeur territorial d'aménagement numérique des Bouches-du-Rhône

Intitulé du Schéma Directeur :

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique des Bouches-du-Rhône, réalisé en février 2016 et adopté le 25 mars 2016 par les conseillers départementaux.

Modalités permettant une consultation libre du schéma directeur territorial d'aménagement numérique :

Le Schéma directeur actualisé peut être téléchargé à l'URL suivante :
www.arcep.fr/collectivites.

4. Déclaration d'intention d'investissement privé sur le territoire des Bouches-du-Rhône

Tout opérateur tiers souhaitant signaler que le présent projet couvre un territoire sur lequel il a l'intention de déployer en propre un réseau Haut ou Très Haut Débit, peut saisir par courrier le Département des Bouches-du-Rhône, dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de la présente consultation sur le site de l'autorité de régulation.

Il devra préciser dans sa demande écrite, pour chaque déploiement envisagé :

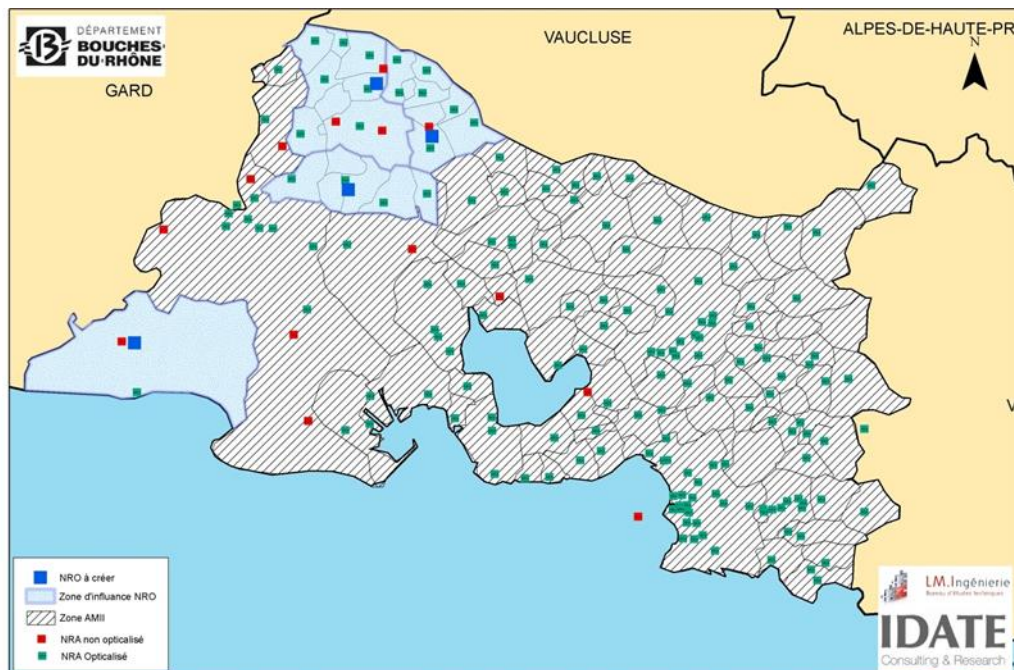
- La nature du réseau qu'il entend déployer,
- Le ou les secteurs géographiques concernés,
- Le planning de réalisation.

Une copie de ce courrier devra également être envoyée, par mail à Mme Dominique Hanania. Tout signalement devra être communiqué par voie postale à l'adresse suivante :

Madame la Présidente
Conseil départemental Hôtel du Département,
Hôtel du Département, 52 av St Just
13256 Marseille cedex 20

5. Cartographie du territoire couvert par le Projet des Bouches-du-Rhône objet d'une demande écrite auprès du FSN

Scénario de couverture 100% FTTH



Source : IDATE / LM Ingénierie